

VIVRE À CABRERETS

Le bulletin d'information des habitants de Cabrerets



EDITION
MARS 2024

- **Le camping, appel à candidatures**
- **Pech Merle**
- **J'aime la nature propre : 15 mars**
- **Les nouveaux épiciers de Cabrerets**
- **Rappel de la réglementation dans la domaniale**
- **Urbanisme : PLUI**
- **Programme du printemps**
- **autres ...**

Le mot du Maire,

En ce début d'année, nous travaillons à la réalisation des projets de rénovation de l'ancienne Ecole des filles et à l'installation d'une aire de jeux pour les jeunes enfants auprès du terrain de pétanque au bord de la Sagne. Vous pouvez découvrir ci-dessus un aperçu de de la future installation.

Un fait majeur de ce début d'année : la création de deux nouveaux postes d'adjoints. Cela ne remet pas en cause notre philosophie de partage équitable du travail et notre mode de fonctionnement sous forme de commissions. Mais cela a été motivé par la volonté de notre conseil d'avoir une écoute plus attentive de la part des services extérieurs que sont la préfecture, le département, et la région. Je félicite donc Agnès Delpech et Sophie Vergnes qui ont été respectivement élues 2nde et 3eme adjointe.

Nous avons également validé les comptes 2023 et préparons le budget 2024 ainsi que les projets pour les années à venir. Nous vous ferons suivre par e-mail une notice explicative des comptes et des budgets courant avril.

La commune accueillera aussi en ce mois de mars les repreneurs de l'épicerie de Cabrerets, nous leur souhaitons la bienvenu et souhaitons également à Ingrid et Philippe, une bonne continuation dans leurs projets.

Marie-Laure LE FOURN, maire de Cabrerets.



MAIRIE : 05 65 31 26 61 - mairie@cabrerets.fr

ouverture au public : lundi, mardi, jeudi de 14:30 à 17:30 - vendredi de 09:30 à 11:30

LE CAMPING : APPEL À CANDIDATURES

En 2024, nous proposons deux jobs d'été :

- un poste en juillet de 20h par semaine sur 2 jours.
- un poste en août de 20h par semaine sur 2 jours.

Nous attendons vos candidatures. **Date limite fin mars.**

Petit rappel :

- lorsque le camping est ouvert, merci de ne pas y stationner vos véhicules si vous n'êtes pas campeur.
- Le camping, durant son ouverture du 4/04 au 05/11/2024, n'est pas un lieu de promenade canin pour les extérieurs au camping, merci !

PECH MERLE :

Le site du Pech Merle **ouvrira** ses portes le **samedi 30 mars** et sera ouvert tous les jours **jusqu'au 3 novembre**.

Le cycle de **conférences** du musée débutera le **Samedi 23 mars à 14h30** avec 4 mini conférences sur la préhistoire locale à l'occasion des 40 ans de l'association Préhistoire du Sud-Ouest.

Ensuite le **vendredi 12 avril à 20h30** avec l'alimentation au Paléolithique, par Sandrine Costamagno (Université de Toulouse).

A l'occasion des 30 ans de la découverte de la grotte Chauvet (Ardèche), le préhistorien Jean-Michel Geneste viendra présenter, le **vendredi 31 mars à 20h30**, le film « Le dernier passage », une projection immersive dans ce grand sanctuaire paléolithique.

Comme toujours, la **réservation** pour les visites est nécessaire sur le site internet **pechmerle.com**.

J'AIME LA NATURE PROPRE : 15 MARS

Pour le Lot, la Fédération Départementale des Chasseurs du Lot vous invite à vous **mobiliser le 15 mars 2024 en Vallée du Célé**.

La mise en œuvre de cette opération est rendue possible grâce à l'implication de nombreux partenaires locaux : SYDED, Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, Club VTT, mairies et structures de chasse des communes de Bouziès, Cabrerets, Sauliac-sur-Célé, Orniac, Saint-Sulpice, Marcilhac-sur-Célé, Brengues.

2 points de **rendez-vous** : Consignes et distribution des équipements

=> **Cabrerets (devant la salle des fêtes) - Heure : 8h45**

=> Saint-Sulpice (« Peytobi – La Serre » - Heure : 8h45

A 13h00, les organisateurs vous proposent un repas tiré du sac : **L'apéritif et le dessert seront offerts** par la Fédération Départementale des Chasseurs du Lot.

Tous les citoyens et les citoyennes volontaires sont les bienvenu(e)s.

Venez nombreux et vive la nature propre !

THEATRE

La troupe progresse bien et commence à se meubler. Elle cherche encore un portant pour installer les nombreuses robes de la Diva. Elle remercie les personnes pour le prêt du canapé et des deux paravents.

COIFFURE...

Un nouveau service de coiffure et prothésiste ongulaire à domicile à Cabrerets et alentours.

Chloé Fresquet

Tél : 06 95 56 73 05

BIBLIOTHEQUE

La commune contribue au renouvellement des livres de la bibliothèque à hauteur de 1€ par habitant. Les responsables de la bibliothèque ont donc sélectionné **une dizaine de nouveautés** que vous pouvez venir découvrir et lire.

Sinon, pour cause de travaux dans le bâtiment de l'ancienne école, la **bibliothèque va déménager** provisoirement dans la salle de Conseil Municipal de la Mairie. Pour faciliter le transfert la bibliothèque sera **fermée du 22 avril au 15 mai 2024**.

LES NOUVEAUX ÉPICIERS DE CABRERETS

Valérie et Valéry reprennent l'épicerie de Cabrerets. Agés de 44 et 45 ans, ils sont heureux de s'installer dans le Lot et ont à coeur d'offrir leur enthousiasme, leurs sourires et leur sens du service. Après une petite période de fermeture, l'épicerie ré-ouvrira le Mardi 26 Mars à 7h30. Tous les services offerts par Ingrid et Philippe seront maintenus. Une boîte à idées 💡 sera à votre disposition pour y indiquer ce que vous aimeriez trouver dans votre commerce, et aussi tout ce qui vous passe par la tête afin d'améliorer les services. Les projets sont déjà nombreux en voici quelques uns :

- Un service de livraison à domicile
- La rôtisserie deux fois par semaine, du porc le vendredi, jour de marché, et le poulet rôti le dimanche (sur commande).
- Des pizzas 🍕 à emporter le soir.
- Un point Nickel et la mise en place de paiement de proximité (règlement de différentes factures de la vie courante directement chez votre buraliste).



RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION DANS LA FORÊT DOMANIALE DE MONCLAR

Des barrières avec des cadenas ont été installés dans la forêt domaniale de Monclar par l'Office National des Forêts.

Ces barrières ont pour objectif d'interdire la circulation des véhicules à moteur sur les voies non ouvertes à la circulation publique conformément au code forestier. (Sauf les ayants droits : professionnels de la forêt, chasseurs, pompiers)

Cette disposition permet de limiter les risques d'incendie mais aussi de préserver les milieux naturels et la biodiversité.

Les routes fermées à la circulation sont également signalées par un panneau d'interdiction ou une barrière. Même si la barrière est ouverte, elle équivaut à une interdiction de circuler. Ne pas respecter la réglementation est passible d'une amende maximale de 1 500 € et d'une suspension du permis de conduire pouvant aller jusqu'à 3 ans. Le véhicule peut être saisi. Toute dégradation constatée fera l'objet de poursuites.

Nous comptons sur votre bienveillance pour respecter l'état de ces barrières et d'adopter les bons gestes pour vos balades en forêt.



ADOPTER LES BONS GESTES

pour vos balades en forêt...



Plus d'infos dans LA CHARTE DU PROMENEUR

Les services de l'ONF restent à votre disposition pour toute question.

DEMISSION DE HERVE BLETON

Nous remercions Hervé, notre employé communal, pour les services rendus à la commune et lui souhaitons bonne continuation dans son nouveau poste à la mairie de Bellefont-La-Rauze.

APPEL A CANDIDATURE

Nous recherchons un employé communal : **contrat de 20 h/sem à l'année.**

BUS FRANCE SERVICE

Les dates des prochains passage du bus à Cabrerets sont les suivantes: 12 avril, 17 mai, 21 juin, 26 juillet.

ATELIER CHORALE :

L'atelier se poursuit tous les mardis à 17h30 à la salle communale. Vous pouvez les rejoindre (horaire adaptable).

URBANISME, POINT SUR LE PLUI :

Après de nombreuses années de travail, l'approbation du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)** est soumis à l'approbation du prochain conseil communautaire, le 11 mars. Cela verra l'aboutissement du projet. Les nombreuses remarques faites au moment de l'enquête publique ont été étudiées et pour certaines prises en compte dans le document qui sera soumis au vote.

TRAVAUX A L'ECOLE

Nous sommes actuellement dans la phase Projet où l'architecte finalise le dossier pour lancement des appels d'offres. Il est prévu de démarrer les travaux courant juin 2024. Ces travaux, de grande ampleur, comprennent entre autre le changement de la toiture, la démolition et reconstruction du préau, la mise aux normes d'accessibilité de la bibliothèque et toute la rénovation thermique du bâtiment. Le chantier devrait durer un an.

BILAN DE L'UTILISATION DE LA BORNE DE RECHARGE :

Depuis Avril 2023, la borne électrique de recharge pour les véhicules électriques est fonctionnelle. Nous avons comptabilisé un nombre de 140 recharges sur 2023, avec un moyenne légèrement inférieure à celle des autres bornes déployées dans le département. Cela sans aucun doute lié aux dysfonctionnements constatés lors de la mise en oeuvre. En cas de panne, n'hésitez pas à informer les usagers qu'un numéro d'assistance répond 24h/24. La saisonnalité d'utilisation quant à elle est similaire au constat fait sur le département.

PROGRAMME DU PRINTEMPS :

- **Samedi 16 mars** à la salle communale : Saint Patrick de 13h à 1h30, scène ouverte (concerts), plateau repas 12 euros sur réservation au 06 47 99 91 95, bières, diffusion matchs des 6 Nations,...(C. des Fêtes)
- **Dimanche 7 avril** : journée organisée par le Foyer Rural et l'Association des commerçants et Artisans.
 - Matin : rando casse croûte 5€.
 - Midi : repas couscous 16€ à la salle communale.
 - Après-midi : chasse aux œufs gratuite.
 Renseignements et inscriptions au 07 82 50 90 06.
- **Samedi 25 Mai** : Les bénévoles du Foyer Rural accueillent l'Ultra Trail Causses et vallées Lot et Dordogne le 25 mai : passage de 8 h 15 à 10 h 30 de la course Ultra VTT.
- **Dimanche 26 Mai** : départ de l'Atypique Trail à 9 h 00.

STAGES

Stages de vanneries :

*13/14 Avril

*11/12 MAI

Yanoëlle 06 37 26 07 10

www.vanneriesducele.fr

MESSES

Le dimanche 17 Mars à 10h30 st Martin labouval : une messe irlandaise.
Messe à Cabrerets le 19 mai où une petite Emma y recevra le baptême.

LA PROPRETE

Afin d'attirer l'attention des propriétaires de chiens qui font leurs besoins dans les rues et dans le camping de Cabrerets, nous avons décidé de les signaler à l'aide de petits drapeaux rouges. La commune a mis en place des distributeurs gratuits de sacs destinés à pouvoir ramasser ces déjections. Merci de les utiliser et de participer à vivre dans un village agréable où on peut profiter de la vue sans craindre de s'en mettre plein les chaussures.

